



Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

SOMMAIRE

L'engagement du Président	2
Qu'est-ce que le développement durable ?.....	3
La société de consommation.....	3
Les Objectifs 2016 / 2017	4
1) L'eau une ressource indispensable	5
2) Les énergies.....	7
3) Le tri sélectif et la revalorisation	8
4) Une démarche sociétale.....	9

L'engagement du Président

Notre entreprise apporte auprès de ses clients professionnels, entreprises et collectivités, une prestation de service en entretien et/ou en location-entretien d'articles textiles.

Cette prestation constitue un point d'équilibre et de convergence entre nos clients, nos collaborateurs et collaboratrices, nos partenaires et les autres acteurs qui interviennent sur notre marché.

Je souhaite vivement que notre société continue à apporter à tous ses clients une prestation de qualité basée notamment sur des valeurs de proximité, de réactivité et de pérennité.

Je souhaite associer à cette démarche chacun des collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise, convaincu que leurs compétences et leur savoir-faire seront les meilleurs atouts pour y réussir.

Je suis convaincu que nos engagements et les actions que nous avons initiés, comme celles que nous allons initier, en matière de développement durable serviront également à apporter à tous nos clients un service de qualité, dans une perspective équitable et citoyenne.

Je m'engage à mettre en œuvre les ressources nécessaires à nos ambitions, dans le respect de l'équilibre de notre société.

Je souhaite intégrer dans notre démarche d'amélioration continue nos partenaires et fournisseurs pour qu'ils nous aident à mettre en place des prestations conformes aux attentes de nos clients.

Georges RENO

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est le fait de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

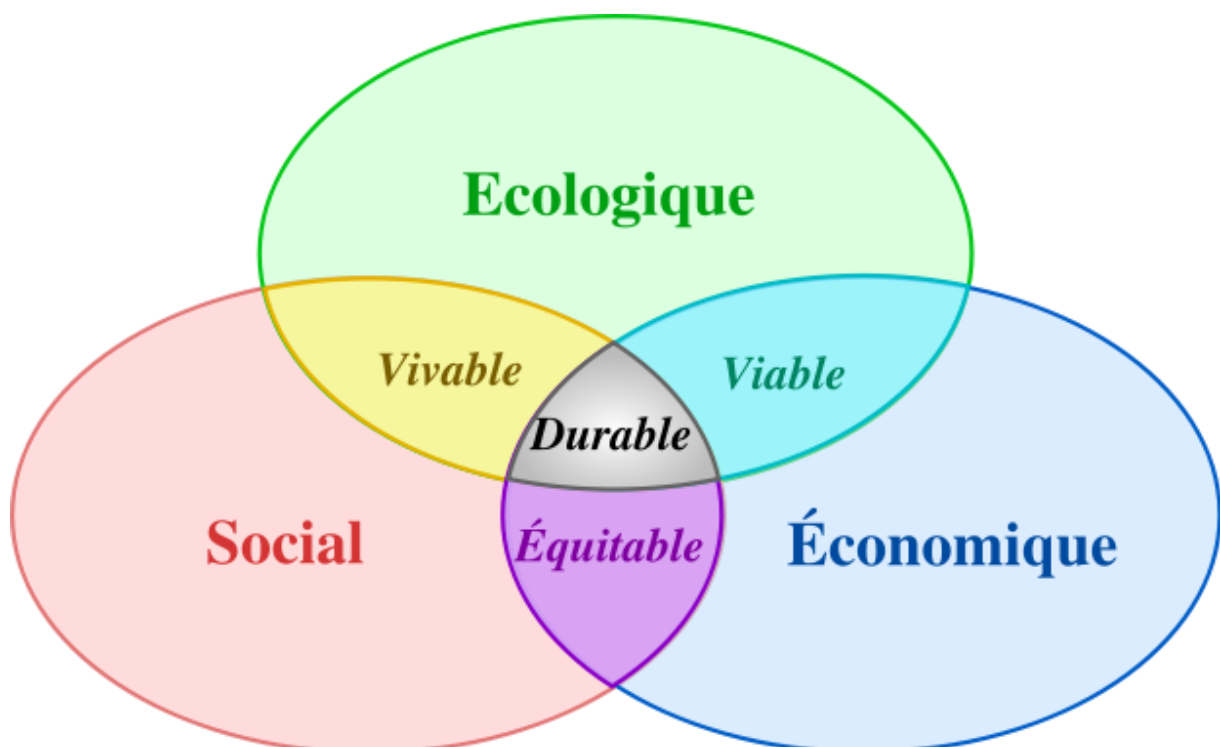
La biodiversité est l'assurance de sources variées et pérennes de nourriture, de médicaments, de matières premières, etc...Chaque espèce végétale ou animale a son rôle à jouer (pollinisation, décomposition et/ou recyclage des déchets, régulation de la qualité de l'eau, etc...). Un seul prédateur en moins et c'est le développement anarchique d'une espèce.

Pour atteindre le développement durable de nombreux moyens sont possibles, comme l'influence des citoyens, le principe de précaution, la dématérialisation, la revalorisation...

La société de consommation

Aujourd'hui, la société a tendance à surconsommer. En effet, la consommation de papier a augmenté de 80% en 30 ans. Il en est de même pour les volumes des déchets. Le lavage autonome n'incite pas à l'écologie, car les produits lessiviels sont de plus en plus présents chez les ménages.

Il est important de trouver un compromis entre les 3 pôles : Ecologie, Economie et Social.



Les Objectifs 2016 / 2017

Notre démarche RSE se décline autour de 3 principaux axes :

- Le respect de la qualité globale
- Le respect du développement durable
- Le respect de nos collaborateurs

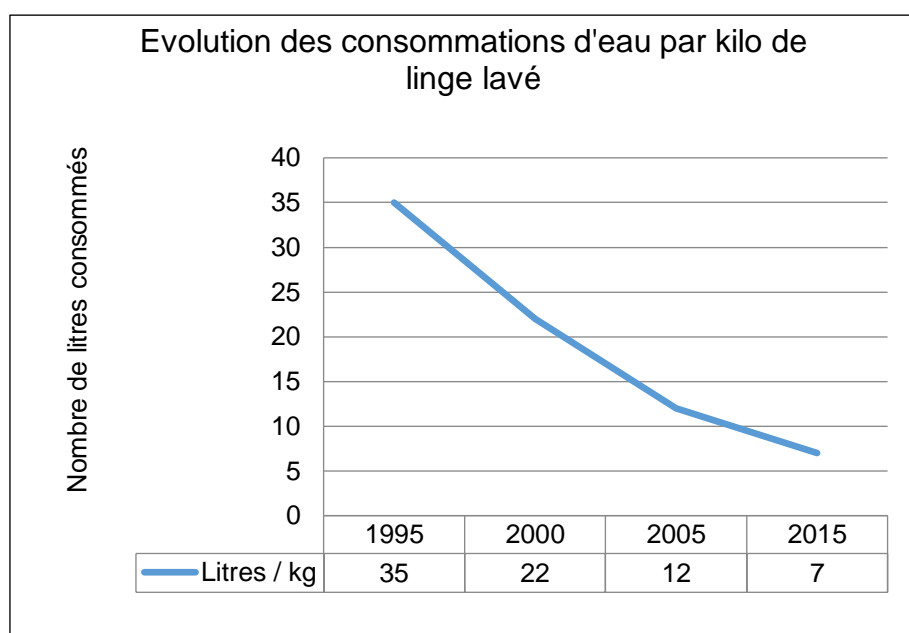
Pour la réussite de la démarche plusieurs objectifs sont mis en place :

- Explication aux différentes parties intervenantes,
- Déploiement de la démarche qualité,
- Mobilisation et formation de l'ensemble des acteurs en interne,
- Plan de formation complémentaire (Sécurité, Poste de travail, Environnement),
- Limite du taux de perte client,
- Amélioration de la satisfaction de nos clients grâce à la mise en place d'une enquête de satisfaction,
- Amélioration de 10% du tonnage des textiles recyclés,
- Préserver l'environnement et les ressources naturelles en limitant leurs consommations,
- Sensibilisation du personnel à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,
- Valorisation et information de tous les partenaires de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,
- ...

1) L'eau une ressource indispensable

Dans l'activité de blanchisserie, l'eau est effectivement une ressource indispensable. Déjà, il faut noter que contrairement au lavage ménager, le lavage industriel permet d'économiser 70% d'eau (selon une étude de l'ETSA : European, Textile Service Association).

Sur nos sites, notre consommation en eau n'a cessé de diminuer comme le montre le graphique ci-contre du fait de notre volonté d'innover et d'utiliser des procédés toujours plus performants (programmes à basse température, recyclage des eaux de rinçage,...) en partenariat avec nos fournisseurs (matériel et lessivier).



Sur notre site du FUILET, qui a été entièrement équipé de matériel neuf, la consommation d'eau est actuellement seulement de **4 litres / kg de linge** traité grâce à la mise en œuvre d'un nouveau procédé OXYGARD 40 (ECOLAB) qui détient l'écolabel européen.

Tenir compte de la ressource en eau c'est également préserver sa qualité.

C'est tout d'abord en agissant à la source, dans le process même :

Cette même étude de l'ETSA, mettait en évidence que le lavage industriel contrairement au lavage ménager permettait une réduction de 85% de produits lessiviels. Le dosage des produits lessiviels est en effet géré par un système informatisé qui fournit **la juste dose** en fonction des articles textiles et des salissures.

Depuis début 2008, les produits lessiviels utilisés sont sans phosphates. Ils sont également biodégradables à 90%. D'autre part, nos sites de productions sont contrôlés par notre fournisseur de produits lessiviels afin d'assurer l'efficacité des programmes de lavages des articles textiles traités.

D'autre part, en plus de limiter la consommation en eau, le nouveau process de lavage mis en œuvre sur notre site du Fuiet va contribuer à diminuer la pollution rejetée (des tests sont en cours).

Mais aussi en contrôlant nos rejets :

Nos sites sont raccordés aux réseaux d'assainissement collectif et sont équipés des systèmes de contrôle et de prétraitement en accord avec la réglementation et les prescriptions de la collectivité (convention de rejet en place) pour la préservation de la station d'épuration réceptrice.

Sur nos deux sites, nos prétraitements comprennent :

- Un abaissement de la température avec des échangeurs thermiques au plus près des tunnels de lavage (EOP d'ECOLAB),
- Une régulation du pH,
- Un bassin tampon avant rejet.

Des autocontrôles sont en place avec l'enregistrement du débit, du pH et de la température. Pour notre nouveau site du FUILET, l'équipement récent de prétraitement et de contrôle a été mis en place en partenariat avec l'Agence de L'eau Loire-Bretagne qui nous a aidé à le financer.

2) Les énergies

Nos collaborateurs sont formés et sensibilisés aux limitations des consommations d'énergies, notamment, grâce aux formations au développement durable, ainsi qu'à la publication des objectifs. Ils sont d'ailleurs incités à éteindre le matériel électrique (machines, ordinateurs, éclairage) en cas d'absence ; une mise en place de commutateurs d'éclairage équipés de détecteur de présence est étudiée pour les locaux de passage.

Sur le site de MONTREVAULT, la production d'énergie vapeur pour le chauffage des calandres et le lavage est assurée par une chaudière. Le propane étant un gaz naturel, il s'agit d'un des gaz les moins polluant. L'utilisation d'une énergie à « gaz » permet une meilleure souplesse de la production. Les matériels au gaz direct permettent de gagner en calorie par rapport à tout autre système de chauffage. C'est pourquoi, tous les équipements mis en place au FUILET sont au gaz direct.

De plus, les échangeurs thermiques, en place, permettent en plus d'abaisser la température des rejets, de chauffer l'eau d'alimentation par récupération des calories des eaux usées et ainsi d'économiser toujours plus d'énergie (EOP).

La chaudière est contrôlée régulièrement pour vérifier que la combustion est correcte et que les émissions de gaz à l'atmosphère sont conformes à la réglementation.

Enfin, les programmes de lavage à basse température, donc moins gourmands en énergie, sont privilégiés.

La flotte de véhicule étant composée de camions sous Norme EURO 3, 4, 5 et 6, cela consiste à limiter au maximum les émissions de gaz polluant. Pour limiter notre impact, les tournées sont organisées par secteur géographique. Les tournées sont régulièrement optimisées afin de gagner du temps et d'économiser des énergies. La consommation moyenne de carburant est passée de 22L/100km à 18L/100km de 2014 à 2015.

3) Le tri sélectif et la revalorisation

L'entreprise accorde de l'importance au tri de ses déchets. C'est pourquoi des actions sont en place pour gérer au mieux les déchets :

- Réduction des emballages plastiques superflus lors de la préparation des livraisons,
- Utilisation de housse textile lavable et réutilisables sont utilisées dans les chariots pour la protection du linge en circulation au lieu du film plastique,
- Procédure de tri sélectif avec différents bacs à ordures,
- Sensibilisation des collaborateurs au tri sélectif,
- Réparation des articles textiles endommagés par nos clients, grâce à un service « couture »,
- Revalorisation des articles textiles en fin de vie par des solderies. Ils sont collectés et réutilisés pour créer des isolants, des chiffons ou encore des sièges de voitures.

Une politique d'achats responsable est également en place car nos fournisseurs sont membres de l'Organisation International du Travail et certifiés Oko-Tex. Ils utilisent donc du coton contrôlé et issus du commerce équitable. Les approvisionnements sont gérés au mieux afin d'éviter les doublons et les déplacements des transporteurs. Notre entreprise favorise également la proximité avec ses fournisseurs. En effet, 62 % de nos fournisseurs sont locaux (rayon inférieur à 90 km).



4) Une démarche sociétale

BTM prend également des engagements sociaux afin d'améliorer le bien-être des collaborateurs pendant le temps de travail et la qualité de vie en France. Cela est possible grâce à de nombreuses actions :

a) L'amélioration des conditions de travail :

- La mise en place d'une politique de prévention des risques et de la sécurité, avec une mise à jour du document unique ; des formations incendies et des panneaux d'affichage sur la sécurité.
- Des équipements de protection individuelle sont mis en place pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs. Le personnel susceptible de dépoter des produits lessiviels est équipé d'EPI adaptés. Un affichage rappelant les règles de sécurité ainsi que les fiches techniques des produits sont également présents dans le local destiné au produits lessiviels.
- Le résultat d'une étude de poste par la CARSAT est utilisé comme validation de l'ambiance respiratoire.
- L'activité de proximité non délocalisable.

b) L'amélioration du climat social :

- L'intégration et formation aux postes de chacun des collaborateurs,
- Notre entreprise offre une opportunité d'embauche à des collaborateurs sans qualification particulière. Les valeurs et les qualités de chacun permettent une ouverture pour l'embauche au sein de nos locaux.
- La représentation des salariés est assurée, avec une délégation du personnel (DP)
- Un repas annuel est organisé afin de tisser des liens entre les collaborateurs de l'entreprise et favoriser le climat social,
- Un espace détente dans l'entreprise est en place (café, micro-ondes, frigo),
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Lutte contre les discriminations, favorise la proximité de l'emploi et l'égalité des chances.

c) Partenariats :

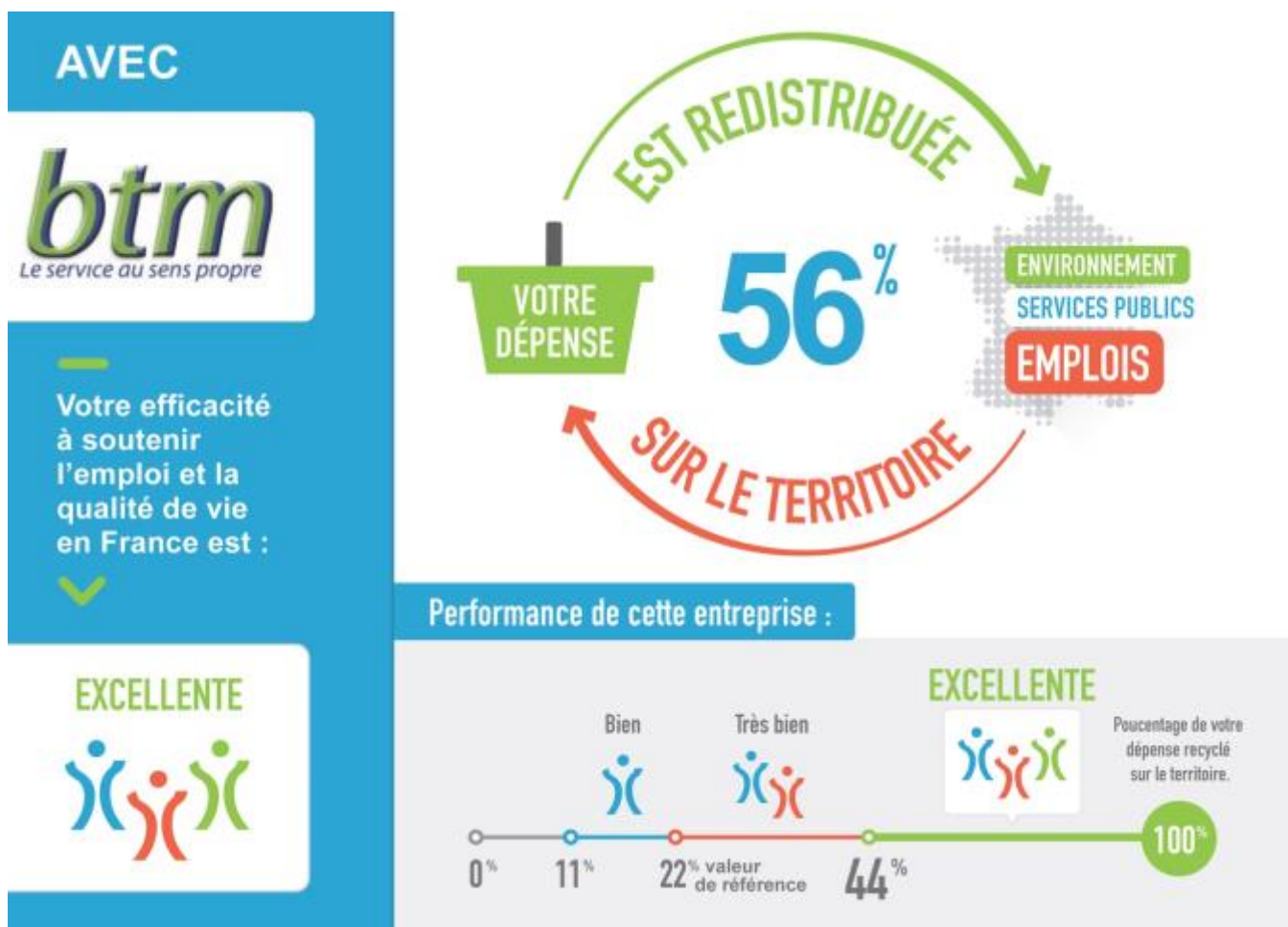
- Des dons et mécénat à des associations sportives tel que Cholet Basket, Carisport, Vélo Cholet, Football Club de Montrevault sont organisés chaque année.
- Un partenariat avec un ESAT est réalisé pour l'entretien des espaces verts.

d) Evaluation Biom :

Dans un contexte en pleine mutation, pour notre entreprise, plus que jamais l'Homme est au centre de nos préoccupations et, au quotidien, nous œuvrons pour soutenir l'emploi et la qualité de vie en France.

Nous pensons que notre engagement a du sens et, afin d'en mesurer les retombées économiques, nous avons entrepris avec l'agence de notation BIOM WORK, le calcul de notre performance à bien recycler la dépense de notre client sur le territoire.

Le % Biom est la performance économique d'une entreprise à répondre aux enjeux de développement durable de son territoire, enjeux définis au travers de référentiels ayant fait l'objet d'études et de concertations publiques avant d'être reconnus comme officiels et d'intérêt public. Cet indicateur est indiscutable au plan comptable et sur la finalité sociétale des dépenses. L'indicateur « BIOM » permet de mesurer ce que l'entreprise reverse à son territoire sous forme d'emplois, de formation, d'impôts payés en France, de dépenses pour l'environnement, etc...



AGIR POUR L'EMPLOI ET UNE ECONOMIE DURABLE

La performance de notre entreprise à construire la société de demain en développant des actions responsables sur notre territoire est **EXCELLENTE**.

56% du montant HT de notre prestation sont reversés pour l'emploi et les services qui sont essentiels au maintien de notre qualité de vie en France : santé, retraites, écoles, sécurité, routes... et actions environnementales. C'est la contribution **économique et sociétale** de l'entreprise.

VOTRE DEPENSE

48%

C'est la part
entreprise reversée
pour l'emploi et la
qualité de vie en
France.

56%

Avec la part des
Fournisseurs

CETTE FICHE VOUS EXPLIQUE L'EFFICACITÉ DE VOTRE ACHAT À SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL ET LA QUALITÉ DE VIE EN FRANCE

- 42 emplois
- 16 journées de formation continue pour le personnel en 2015
- 51 places de crèche ou 402 journées d'hospitalisation financées par an
(équivalent au service public financé par cette entreprise qui paye ses charges et impôts en France)
- Prévention de l'environnement (Développement de procédés industriels économes en énergie, Récupération des calories et condensats de vapeur. Eau de lavage en circuit fermé, Tri et recyclage des tissus usagés, Tri sélectif à chaque poste de travail)

ENTREPRISE + FOURNISSEURS NATIONAUX

- 150 fournisseurs (95 % en France dont 62% sont locaux)
- Avec l'apport sociétal des fournisseurs le % Biom passe de **48% à 56%**

Les % exprimés sont des minimums établis à partir des informations et données comptables fournies par l'entreprise. La limite du territoire est celle du périmètre fiscal.

Pour les fournisseurs n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation Biom, prise en compte d'un % moyen de 40% pour les TPE/PME et de 10% pour les GROUPE de plus de 500pers.(France, nov.15)

Cette fiche résume les actions responsables de cette entreprise. Retrouvez les 70 critères d'analyse et les 35 référentiels publics qui ont été pris en compte sur le site www.biomattitude.com

Valable jusqu'en 2018



Information à titre indicatif - données extraites de la comptabilité de l'entreprise par l'agence de notation indépendante Biom Work.

www.biomattitude.com

GEIST

Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles

LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE SERVICES TEXTILES ADHÉRENTES AU GEIST S'ENGAGENT À :

ARTICLE 1

RÉPONDRE impérativement, dans un délai de 24 heures, à toute demande relative à la location de services textiles.

ARTICLE 2

ANALYSER, étudier les besoins des clients potentiels et les conseiller objectivement sans engagement de leur part.

ARTICLE 3

PROPOSER au client potentiel des solutions détaillées et adaptées à la réalité de ses besoins, en respectant le jeu de la libre concurrence.

ARTICLE 4

GARANTIR impérativement au client une prestation conforme au contrat souscrit, notamment pour ce qui est :

- des modalités de traitement,
- du conditionnement,
- de la livraison,
- de la facturation,

ARTICLE 5

INVESTIR pour le client dans un stock d'articles textiles en adéquation aux besoins exprimés par lui.

ARTICLE 6

TRAITER les articles textiles utilisés par le client selon les règles de l'Art et dans les meilleures conditions d'hygiène.

ARTICLE 7

ENTREtenir et à réparer les articles confiés au client et à les remplacer après usure normale.

ARTICLE 8

ASSURER un service de livraison régulier et ponctuel.

ARTICLE 9

ASSISTER en permanence le client par un service après-vente lui garantissant l'exécution constante du contrat qu'il a signé.

ARTICLE 10

ECOUTER le client pour adapter le service utilisé à l'évolution de ses besoins réels.

ARTICLE 11

INFORMER le client de l'évolution des services existants et de la création de nouvelles prestations susceptibles d'apporter une solution à ses problèmes.

ARTICLE 12

PRATIQUER une facturation claire, sans surprise, simple à budgéter et conforme au contrat.

Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles*



* « Les Entreprises Industrielles de Services Textiles assurent une prestation à exécution répétitive, dans le cadre d'un contrat de services programmés. Celle-ci comprend la mise à disposition et le traitement en vue d'une réutilisation régulière. »

Adhésion au GEIST (Groupement des Entreprises Industrielles et de Services Textiles)